



PRESENTATION

Mars 2014

Qui sommes-nous?

Sommeil et Santé est une association de patients, de professionnels de santé, ainsi que d'autres personnes, créé en 1998 dans le but est de faire reconnaître les troubles du sommeil et de l'éveil comme une priorité de santé publique et d'apporter une aide aux patients qui en souffrent.

Quels sont nos objectifs?

- Informer le public de l'existence et surtout de la gravité des troubles du sommeil et de l'éveil, mais également de la possibilité de les traiter.
- Obtenir des pouvoirs publics la pleine reconnaissance de la spécificité des troubles du sommeil et de l'éveil et la mise en place de mesures favorisant leur diagnostic et leur traitement.
- Relayer l'action des centres ou laboratoires du sommeil auprès des médecins généralistes, des médecins du travail, des médecins scolaires, et des infirmiers et infirmières.
- Fournir aux personnes atteintes de troubles du sommeil et de l'éveil des informations pratiques, pertinentes et actualisées.
- Favoriser des rencontres entre personnes atteintes de troubles du sommeil et de l'éveil pour leur permettre d'échanger leurs expériences.
- Assurer le soutien et la défense des intérêts des personnes atteintes de troubles du sommeil et de l'éveil.

Quelles sont nos actions?

- Site internet intégrant un annuaire des centres du sommeil en France : www.sommeilsante.asso.fr
- Contact personnalisé par courriel avec un médecin du sommeil : contact@sommeilsante.asso.fr
- Organisation de deux manifestations annuelles :
 - Journée du sommeil en mars,
 - Colloque en octobre.
- Publication d'une lettre d'information semestrielle.
- Intervention dans les medias et dans des conférences d'information.
- Assistance aux patients en difficulté avec la sécurité sociale ou leur mutuelle.
- Contribution active à des Groupes d'Education Thérapeutique.
- Relations avec d'autres associations et organismes professionnels concernés par le sommeil, ainsi qu'avec les prestataires et les fabricants.
- Représentation des usagers au sein du groupe hospitalier Paris Sud.
- Participation au Congrès du Sommeil annuel avec tenue d'un stand.
- Participation à des groupes de travail sur le sommeil au niveau national.
- Intervention si nécessaire auprès du Ministère chargé de la santé
- Suivi actif du développement de la télémédecine appliquée aux troubles du sommeil et de l'éveil, afin qu'elle soit au service des patients.